

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 93 du 18 décembre 2025



LES ENTRETIENS DE LA SEMAINE

Aurore Bergé

Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Aurore Bergé, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations : « Votre parole compte, votre signalement protège ! »

Dans un entretien exclusif, Aurore Bergé clarifie sa position sur les violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la santé. Son message est clair : le statut social, l'autorité, la compétence médicale ou la pénurie de professionnels ne justifieront jamais l'impunité. Explications.

Deux médecins ont été révoqués pour des violences sexuelles aux urgences de Vendôme. Que vous inspire cette sanction disciplinaire qui reste relativement rare ?

Je salue la décision qui a été prise. Celle-ci était nécessaire. Les violences sexistes et sexuelles doivent être éradiquées. L'hôpital est le lieu où l'on soigne, où l'on répare, pas le lieu où des violences peuvent s'exercer. Si cette sanction peut sembler encore rare, c'est précisément parce que pendant trop longtemps, ces faits ont été dissimulés ou que les victimes ont cru qu'elles

ne seraient pas écoutées, respectées. Le message que nous devons envoyer est sans ambiguïté : le statut social, l'autorité, la compétence médicale ou la pénurie de professionnels ne justifieront jamais l'impunité.

Victimes, témoins, auteurs... Quels messages souhaitez-vous faire passer aux soignants de la région ?

Je veux d'abord m'adresser aux victimes : la peur ou la honte ne doivent jamais peser sur vous. Votre parole est et doit toujours être entendue. Les témoins jouent aussi un rôle essentiel. Signaler, ce n'est pas trahir une équipe ou un patient, c'est protéger et sauver des vies. Quant aux auteurs, je leur dis que l'époque de l'impunité est révolue : il n'y aura plus d'angles morts. Les violences sexistes et sexuelles ne sont ni des maladresses, ni des dérapages. Ce sont des faits graves, incompatibles avec toute mission de soin et de responsabilité. Nous sommes et serons intraitables.

Comment agir sur les cultures professionnelles qui normalisent des comportements problématiques ? Armée, sport, tech... Qu'en est-il des autres milieux à forte culture de corps, et comment changer durablement les mentalités ?

Nous devons regarder la réalité en face : dans certains environnements très hiérarchisés ou très fermés, des comportements inacceptables ont été banalisés au nom de la performance, de la culture ou de la promiscuité des corps. Cela vaut pour la santé comme pour d'autres secteurs. Changer les mentalités, ce n'est pas opposer les uns aux autres, c'est poser un cadre clair : celui du respect, de l'égalité et de la dignité. La tolérance zéro n'est pas un slogan, c'est une ligne d'action. Et je veux saluer aussi celles et ceux qui s'engagent, se forment, signalent, accompagnent, repèrent. Les professionnels de santé, du médico-social ou les personnels administratifs jouent un rôle déterminant. Je veux les en remercier.



LES ENTRETIENS DE LA SEMAINE

Pr Wissam El-Hage

Référent régional et vice-président carrière universitaire de l'association « Donner des ELLES à la santé »

« La tolérance zéro doit devenir la norme ! »

Dans notre interview de la semaine, Wissam El-Hage prône la « tolérance zéro » contre les violences sexistes et sexuelles en milieu hospitalier. Formation obligatoire, prévention active, publication effective des sanctions... Il explique comment changer durablement les cultures professionnelles et mieux protéger les victimes.

Que vous inspire la conclusion disciplinaire de l'affaire de Vendôme... en tant que référent « Donner des ELLES à la santé » ?

La révocation des deux médecins pour violences sexuelles aux urgences de Vendôme est une décision forte, nécessaire et symbolique. Elle envoie un signal clair : l'impunité n'est plus tolérée dans le milieu hospitalier. Bien que fondamentales, ces sanctions ne sont pas suffisantes pour autant, car la « tolérance zéro » doit être systématique. Formation des équipes, accompagnement des victimes, prévention active des violences sexistes et sexuelles... Cette fermeté doit également être appuyée par des mesures structurelles. La peur des victimes, le manque de dispositifs de signalement et le silence de certaines directions hospitalières, soucieuses de maintenir le fonctionnement des services, sont des freins persistants, mais ils ne sont pas rédhibitoires. Les hôpitaux et les ordres professionnels doivent agir sans attendre une décision judiciaire : les procédures disciplinaires et ordinaires doivent être menées parallèlement et mieux coordonnées.

Ce type de sanction est-il suffisant pour faire évoluer les comportements ou faut-il des mesures complémentaires ? Quels sont les enjeux en matière de formation ?

Les sanctions disciplinaires sont un premier pas, mais elles ne transformeront pas les cultures professionnelles. La formation est un sujet central : elle doit être obligatoire, régulière, et intégrer des modules sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, la déconstruction des stéréotypes et la gestion des signalements. Notre association propose notamment des formations « tolérance zéro » dans les établissements de santé avec un objectif clairement affiché : créer une volonté institutionnelle forte et des mesures de soutien adaptées. Exemplarité, transparence, sécurité... La culture managériale sera un paramètre déterminant dans la conduite du changement. Outre un repérage systématique des violences sexistes et sexuelles et un meilleur accompagnement psychologique des victimes, la publication des sanctions sera essentielle pour rompre l'opacité et libérer la parole.

Comment expliquez-vous que ces ambiances sexistes soient banalisées par les équipes en place, alors que les signalements viennent surtout des nouveaux arrivés ?

Ce phénomène s'explique par un effet de normalisation : les équipes en place, souvent socialisées dans une culture hospitalière traditionnelle, minimisent ou intérieurisent ces comportements comme « faisant partie du métier ». Les nouveaux arrivés, moins imprégnés de cette culture, perçoivent plus facilement l'inacceptable. « Donner des ELLES à la santé » parle de loi du silence et de peur des représailles qui découragent les signalements. La libération de la parole, notamment via #MeTooHôpital, a montré que la prise de conscience est souvent externe à l'institution, mais aussi que les mécanismes de protection des victimes restent insuffisants. Dans les milieux corporatistes et masculins, la banalisation des comportements sexistes repose sur la

confusion entre « rire avec » et « rire de ». Il est donc essentiel de poser des limites claires et de promouvoir la bienveillance. Ces comportements, souvent liés à des stéréotypes, au patriarcat et/ou à des rapports hiérarchiques, ne sont pas l'apanage de l'hôpital. La problématique est sociétale.

La médiatisation de ces affaires aide-t-elle uniquement les victimes à parler ou peut-elle aussi inciter les auteurs à changer leurs comportements ?

La médiatisation a un double effet : elle libère la parole des victimes et met en lumière les sanctions. La peur du scandale peut inciter à la prudence, mais c'est la transformation des normes professionnelles qui garantira un changement durable. Le silence des victimes complique la situation et entraîne souvent des démissions. Il est donc crucial de leur offrir des espaces sécurisés pour exprimer leur ressenti et faciliter le repérage des comportements inappropriés. La responsabilisation des auteurs demeure indispensable. La médiatisation de l'affaire de Vendôme doit servir de levier pour accélérer la prise de conscience collective et la mise en œuvre rapide des [41 mesures proposées dans le rapport remis au gouvernement en septembre 2024](#).

« Le #MeToo a eu un impact réel mais limité dans le milieu hospitalier »

Le mouvement #MeToo a-t-il eu un impact dans le milieu hospitalier ou reste-t-il encore à venir ?

Le #MeToo a eu un impact réel mais limité dans le milieu hospitalier. La prise de parole de Karine Lacombe a déclenché une vague de témoignages et des annonces gouvernementales, mais le dernier baromètre de notre association montre des chiffres préoccupants : 30 % des femmes médecins déclarent avoir subi des gestes inappropriés. Et ce ne sont pas les seules ! Le mouvement #MeToo a brisé le silence, ce qui était une première étape nécessaire, mais son impact sur les pratiques quotidiennes dépendra de la mise en œuvre des mesures proposées. Il faut repérer, dénoncer et ajuster les comportements. Les sanctions doivent être proportionnelles à la gravité des faits commis. Elles doivent surtout être systématiquement appliquées pour garantir la protection des travailleuses et restaurer la confiance dans les institutions.

SOMMAIRE

LES ENTRETIENS DE LA SEMAINE

Aurore Bergé, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Pr Wissam El-Hage, référent régional et vice-président carrière universitaire de

EN BREF

Gros plan sur le baromètre de Santé publique France (SPF)
Vendôme (71) : la Clinique du Saint Cœur reprise par 17 médecins
Financement de la psychiatrie : un geste exceptionnel en faveur de l'EPSM George Sand (18)
Retour sur les Rendez-vous de l'eau de Châteaudun

l'association « Donner des ELLES à la santé »

EN DIRECT DES TERRITOIRES

France Santé : le réseau se déploie en Centre-Val de Loire

L'EPSM Georges Daumezon, désormais en direction commune avec le CHU d'Orléans Une nouvelle formation sur la certification de décès pour les infirmiers Le nouvel hôpital Constance Pascal de Tours matérialise la réinvention de la psychiatrie

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

54,4 millions €

C'est le montant total des travaux du Nouvel hôpital psychiatrique de Tours

LA MÉTÉO SANITAIRE

Infections respiratoires aiguës : la région est en phase épidémique

EN PRATIQUE

Ne pas passer à côté du diagnostic de rupture de la rate après une coloscopie.

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Assises des troubles du neurodéveloppement à Blois
Webinaire sur la médiation en santé
Le salon virtuel des 1 000 premiers jours
Journée régionale de l'obésité

ON SE FORME

Libérer la parole autour de la santé sexuelle des hommes et prévenir les violences

LE COIN RH

Aurélie Cabrol-Eyrignoux devient directrice adjointe du CH Châteauroux-Le Blanc

Clémence Lacroix prend le poste de directrice adjointe de l'EPD Blanche de Fontarce

Antoine Demaules prend le poste de directeur adjoint CH Châteauroux-Le Blanc

Pepijn Cult intègre la direction commune des Etablissements publics d'accompagnement gériatrique de l'Indre

VOUS ÊTES INVITÉS !

VŒUX

DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ARS CENTRE-VAL DE LOIRE

Cette année encore, le 12 janvier (au Lab'O) les abonnés de la Lettre Pro sont exclusivement invités aux vœux de la Directrice générale de l'ARS. Quelle que soit votre activité, votre

profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue ! Inscription obligatoire [ici](#), dans la limite des places disponibles.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

France Santé : le réseau se déploie en Centre-Val de Loire



Inspiré du dispositif France Services, le réseau France Santé vise à garantir un socle commun de services de santé de proximité sur l'ensemble du territoire national. Le principe de ce nouveau label repose sur la reconnaissance et la mise en réseau des structures de soins de premier recours déjà présentes dans les territoires, afin de renforcer la lisibilité de l'offre et l'accès aux soins pour la population. Le déploiement de France Santé s'appuie sur la labellisation de structures de soins de proximité : maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé, cabinets médicaux regroupés ou hôpitaux de proximité. Ce label est attribué sur la base du volontariat des structures et atteste d'un engagement partagé autour de critères communs : présence médicale et infirmière au sein de la structure ou à proximité, ouverture régulière, pratique tarifaire sans dépassement d'honoraires, et participation à la prise en charge des soins non programmés ou à des dispositifs de régulation. Dans le Loiret, une première structure a été labellisée le 17 décembre : [le centre de santé de Bellegarde](#). Plus largement, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, les équipes de l'ARS sont pleinement mobilisées pour identifier et accompagner les structures susceptibles de rejoindre le réseau France Santé. Cette dynamique est engagée sur l'ensemble des

Une nouvelle formation sur la certification de décès pour les infirmiers



Après plus d'un an d'expérimentation, les infirmiers diplômés d'Etat (IDE) sont désormais habilités à établir des certificats de décès. Cette compétence nouvelle est inscrite dans le droit commun ([article 56 de la loi n°2025-199 de financement de la sécurité sociale](#)) et précisée par les décrets [n°2025-370](#) et [n°2025-371](#) relatifs aux conditions d'établissement des certificats de décès, et par [l'arrêté du 22 avril 2025](#) relatif à la formation requise pour le faire.

Tous les infirmiers, qu'ils exercent en libéral, en HAD ou en établissement, peuvent désormais être habilités : les conseils départementaux de l'Ordre infirmiers centralisent les demandes et habilitent les professionnels une fois qu'ils ont déposé leur certificat de formation. Les IDE doivent en effet suivre une formation dont la partie « enseignement obligatoire » est composée de trois modules : sur les causes de décès, le cadre administratif et juridique et l'utilisation du système d'informations. Une séance de supervision réalisée au moins trois mois

départements et se poursuivra dans les mois à venir. Pour en savoir plus sur France Santé, consulter le site du ministère en charge de la santé.

I'EPSM Georges Daumezon, est désormais en direction commune avec le CHU d'Orléans



L'établissement public de santé mentale (EPSM) Georges Daumezon fait désormais partie intégrante du CHU d'Orléans : « Il ne s'agit pas d'une fusion, insiste Jean-Yves Boisson, directeur de l'EPSM. Notre établissement conserve sa personnalité juridique, son autonomie financière, son projet médical et sa gouvernance. Ce rapprochement renforce la coopération médicale et universitaire. C'est un levier d'attractivité et d'interdisciplinarité au service du rayonnement de la psychiatrie. » Cette dynamique va dans le sens de l'histoire : « La psychiatrie intègre davantage le somatique par l'imagerie, l'épigénétique et l'essor des neurosciences », poursuit Jean-Yves Boisson. Quant au rapprochement de l'EPSM Georges Daumezon avec le CHU d'Orléans, il s'inscrit dans le processus d'universitarisation : le CHU compte déjà une vingtaine de professeurs et les trois premiers professeurs de l'EPSM ont été nommés en septembre dernier. « L'ADN de l'universitarisation, c'est de décloisonner les habitudes, les savoirs et de favoriser l'interdisciplinarité dans la formation, la recherche et la pratique clinique, explique Jean-Yves Boisson. Il ne faudrait pas que

après l'attestation de formation peut être suivie à titre additionnel et facultatif. Cette formation sera mise en œuvre en 2026. Elle sera portée par les deux Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) rattachés aux CHU de Tours et d'Orléans. Une communication sera organisée prochainement pour faire connaître les dates de formation.

Le nouvel hôpital Constance Pascal de Tours matérialise la réinvention de la psychiatrie



Pionnière de la psychiatrie au début du XXème siècle, grande scientifique et profondément humaniste, Constance Pascal (1877-1937) est enfin sortie de l'oubli en donnant son nom au Nouvel hôpital psychiatrique (NHP) de Tours, inauguré le 12 décembre après deux ans de travaux. Grâce à ce nouveau bâtiment de 170 lits et 10 unités d'hospitalisation (dont quatre de psychiatrie spécialisée : addictologie, troubles du neurodéveloppement adulte, personnes âgées et adolescents), le CHRU de Tours se dote d'un outil à la hauteur de ses ambitions, avec une psychiatrie intégrée au soin global, ouverte sur le territoire, un hôpital moderne et apaisant, des pratiques innovantes et une prise en charge respectueuse des droits et vraiment centrée sur la personne. Cet établissement d'hospitalisation regroupe les unités des sites Bretonneau, Troussseau et de la Clinique psychiatrique universitaire de Saint-Cyr-sur-Loire. Il s'inscrit dans le projet Horizon 2030 de regroupement du CHRU sur trois sites (Bretonneau, Troussseau et

s'introduisent des développements parallèles d'une même discipline. » Ce processus de rapprochement est facilité par la recherche clinique : « *Nos médecins ont un pied à l'EPSM pour la clinique et un pied au CHU pour la recherche et l'enseignement, observe Jean-Yves Boisson. Mieux vaut faire en sorte que ces deux pieds ne soient pas trop disjoints !* » Les parcours universitaires convergent eux aussi, avec des maquettes de stages pour les internes qui peuvent être à l'EPSM durant certaines périodes, au CHU à d'autres moments (en psychiatrie de liaison, au service des urgences ou auprès de la pédiatrie, par exemple). « *C'est attractif pour les jeunes médecins et pour les enseignants* », commente Jean-Yves Boisson, qui se félicite de voir la psychiatrie sortir du ghetto dans lequel on l'a trop longtemps enfermée. « *Ce rapprochement rend la coopération interdisciplinaire visible et pérenne, tout en créant une dynamique d'acculturation réciproque. Cette interface stratégique entre la psychiatrie et les disciplines somatiques sera l'enjeu des deuxièmes Projets territoriaux de santé mentale, que nous écrirons l'année prochaine.* »

Cochenille) pour faciliter les collaborations entre spécialités médicales et rendre les parcours de prise en charge plus fluides. Les 13 200 m² de l'hôpital Constance Pascal ont été conçus et aménagés pour accompagner le soin, avec des codes architecturaux plus résidentiels qu'hospitaliers et une ambition environnementale très forte. « *Mais ce n'est pas qu'un bâtiment, insiste Pr Vincent Camus, psychiatre et chef du pôle Psychiatrie-Addiction. C'est une philosophie de prise en charge, avec des unités d'hospitalisation plus petites, une augmentation du ratio de soignants par patient, une diminution du recours à des mesures coercitives et une amélioration de la qualité de vie pour les patients autant que pour les professionnels.* » Et c'est un jalon important vers l'ambition du CHRU de Tours : réinventer la psychiatrie pour les 50 prochaines années.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

54,4 Millions

C'est le montant total des travaux du Nouvel hôpital psychiatrique de Tours. Dont 3,4 millions pour les équipements et matériels qui permettent à l'établissement d'être opérationnel.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Infections respiratoires aiguës : la région est en phase épidémique

La région Centre-Val de Loire est en phase épidémique pour la grippe et la bronchiolite, avec une augmentation confirmée des recours aux soins, en particulier aux urgences hospitalières et en médecine de ville. L'activité pour IRA basses est en augmentation aux urgences hospitalières et stable chez SOS Médecins. Le niveau d'activité aux urgences est modéré dans la majorité des départements, à l'exception de l'Eure-et-Loir, où il est élevé. En médecine de ville, les données du réseau Sentinelles montrent également une hausse de l'activité pour IRA par rapport à la semaine précédente.

Bronchiolite : la région entre dans sa 3ème semaine d'épidémie. L'activité pour bronchiolite chez les enfants de moins d'un an est en hausse aux urgences hospitalières et demeure faible chez SOS Médecins. Le nombre de passages aux urgences pour bronchiolite poursuit son augmentation avec tout de même une activité inférieure à la saison précédente sur la même période. L'augmentation observée concernait la quasi-totalité des classes d'âge.

Grippe : la région entre en 2ème semaine de phase épidémique. L'activité pour grippe et syndromes grippaux est en baisse en semaine 50 dans les services d'urgences et chez SOS-Médecins pour les moins de 2 ans mais supérieure à celle enregistrée la saison précédente à la même période. En médecine de ville, le nombre de consultations (tous âges) est stable, selon les données du réseau Sentinelles.

Covid-19 : la circulation du SARS-CoV-2 demeure à ce stade faible et stable, sans signal de tension spécifique.

Tensions sur le système de soins : l'ensemble de ces dynamiques exerce une pression croissante sur les services d'urgences. Le secteur médico-social, en particulier les EHPAD, reste exposé, avec la survenue de cas groupés d'IRA, soulignant la vulnérabilité persistante des publics âgés.

Prévisions : les modélisations épidémiologiques disponibles anticipent une poursuite de l'augmentation de l'activité grippale, avec un pic épidémique probable dans les derniers jours de l'année.

Recommandations : dans ce contexte, l'ARS appelle à une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs de santé :

- ° **Renforcer la prévention** et la vaccination contre la grippe et la Covid-19, en particulier chez les personnes à risque et les professionnels de santé, ainsi que l'immunisation contre la bronchiolite des nourrissons éligibles et la vaccination des femmes enceintes ;
- ° **Rappeler les gestes barrières** : hygiène des mains, aération des locaux, port du masque ;
- ° **Favoriser le bon recours aux soins** : médecin traitant en priorité ; en cas d'indisponibilité, appel préalable via le Service d'Accès aux Soins (15 / 116 117) ; recours aux urgences réservé aux situations graves, près appel préalable au 15, afin d'assurer une orientation adaptée et de préserver la capacité de prise en charge des urgences vitales.

Au regard de la situation épidémiologique actuelle, marquée par une circulation active des infections respiratoires aiguës, les responsables des établissements de santé (ES) et des établissements et services médico-sociaux (ESMS) sont invités à évaluer l'opportunité de mettre en œuvre l'obligation du port du masque, conformément à [l'instruction interministérielle DGS/DGOS/DGCS n°2025/139](#), afin de protéger les publics les plus vulnérables et de préserver les capacités de prise en charge.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Financement de la psychiatrie : un geste exceptionnel en faveur de l'EPSM George Sand (18)



L'ARS a reçu fin 2025 une enveloppe de 4 M€ destinée au financement supplémentaire des établissements psychiatriques de la région. Les critères de distribution de ce type de financement sont discutés avec les représentants des hôpitaux et des cliniques, l'agence cherchant toujours à obtenir un consensus entre les acteurs concernés. Ces échanges prennent en compte les particularités de chaque territoire, les bassins de vie, la médecine de ville et les critères socio-démographiques tels que la pauvreté. Au terme de ces échanges, il a été décidé d'orienter cette enveloppe vers les établissements moins dotés que l'EPSM George Sand (psychiatrie de Tours et EPSM d'Orléans), afin de réduire les écarts et d'éviter que l'établissement doive, dans l'avenir, corriger des déséquilibres trop importants avec des hôpitaux comparables. Malgré cette orientation collective, et face à l'émotion suscitée, la directrice générale de l'ARS a décidé d'apporter un ajustement exceptionnel en accordant à l'EPSM George

Gros plan sur le baromètre de Santé publique France



Enquête nationale de référence sur la perception, le comportement et l'état de santé de la population vivant en France, le Baromètre de Santé publique France 2024 a été décliné à l'échelle régionale : 1 474 adultes âgés de 18 à 79 ans ont été interrogées en Centre-Val de Loire. Ils se déclarent à 66,7 % en bonne ou très bonne santé. 25,8 % des personnes interrogées se sentent limitées dans leurs activités quotidiennes. Ces indicateurs mettent en évidence de fortes inégalités sociales et territoriales, au détriment notamment des personnes âgées, des femmes et des populations en situation de précarité. Le tabagisme : il continue à baisser et concerne 22,4 % des adultes, de façon quotidienne ou occasionnelle. Plus d'un fumeur sur deux (57,7 %) déclare avoir envie d'arrêter de fumer. Les fumeurs quotidiens consomment en moyenne 11,9 cigarettes par jour, soulignant l'importance du repérage et de l'accompagnement au sevrage. L'alcool : 20,3 % des adultes dépassent les repères de

Sand 100 000 € préemptés sur l'enveloppe 2026. Ce geste s'ajoute aux financements supplémentaires déjà accordés en 2025, pour près de 500 000 €, au titre des projets nouveaux, afin d'accompagner l'établissement dans sa transformation et sa projection vers l'avenir. Il revient à l'EPSM George Sand de poursuivre sa modernisation et d'adapter progressivement son offre de soins pour qu'elle corresponde pleinement aux exigences de la psychiatrie d'aujourd'hui.

Vendôme (71) : la Clinique du Saint Cœur reprise par 17 médecins



Le 12 décembre, le tribunal de commerce de Bobigny a accepté le plan de reprise de la clinique du Saint Cœur de Vendôme (41), qui avait été placée en redressement judiciaire le 28 novembre 2025. Durant la période d'observation, « Il est apparu une impossibilité manifeste d'élaborer un plan de redressement » de cet établissement dont le passif cumulé frôle les 4 M€.

Les administrateurs judiciaires ont donc lancé un appel d'offres de reprise qui n'a suscité qu'une offre recevable émanant de Vend'Santé : elle prévoit une augmentation de capital de 532 000 € souscrite par 17 des 20 praticiens de la clinique.

Considérant que la liquidation judiciaire, seule alternative possible à ce projet, entraînerait la fermeture immédiate de l'établissement.

consommation à moindre risque, avec un écart marqué entre les hommes (29,1 %) et les femmes (11,9 %). L'activité physique : 74,6 % des adultes connaissent la recommandation de pratiquer au moins 30 minutes par jour, mais seulement 53,9 % maîtrisent l'ensemble des modalités (durée et intensité). Les messages de prévention doivent donc gagner en clarté. La santé mentale : c'est un point de vigilance majeur en France, et plus encore dans notre région où 6,4 % des adultes déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide. Ce niveau, supérieur à la moyenne nationale, est particulièrement élevé chez les jeunes adultes et chez les femmes. La vaccination : 79,9 % des adultes se déclarent favorables à la vaccination. Ce niveau, proche de la moyenne nationale, est en recul d'environ 6 points par rapport à 2021, les principales réticences concernant la vaccination contre le Covid-19. Ces résultats confirment la nécessité de poursuivre des actions de prévention adaptées aux réalités territoriales. Ils sont un outil au service d'un repérage précoce des situations à risque et pour l'adaptation des actions de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement des publics, en particulier auprès des populations les plus exposées aux inégalités sociales de santé en Centre-Val de Loire.

Retour sur les Rendez-vous de l'eau de Châteaudun



L'eau est un bien commun précieux, au cœur de nombreux enjeux environnementaux, agricoles et sociétaux. Pour en comprendre les équilibres et les défis, la communauté de communes du Grand Châteaudun organise les Rendez-vous de l'eau, dont la 3ème édition s'est tenue le 11 décembre. Afin de toucher

tous les publics, des temps spécifiques ont été organisés : une matinée de débats institutionnels sur la qualité de l'eau, lors de laquelle l'ARS est intervenue sur le thème des contrôles sanitaires, une après-midi de sensibilisation pour les scolaires et une soirée d'échanges ouverte au public.

EN PRATIQUE

Ne pas passer à côté du diagnostic de rupture de la rate après une coloscopie

Le Collège Évaluation formation accréditation en hépato-gastro-entérologie (CEFA HGE) publie un **Flash sécurité patient** pour sensibiliser les professionnels de santé et les patients au risque de rupture de la rate après une coloscopie et améliorer son diagnostic précoce. Il s'agit d'une complication rare (~ 0,5 cas pour 10 000 coloscopies) mais potentiellement grave, souvent méconnue et sous-déclarée. Pour mieux prendre en charge cette complication, il est préconisé de : • renforcer la vigilance des professionnels de santé : garder en tête qu'il s'agit d'un risque rare mais potentiellement grave ; contrôler par un scanner s'il existe une douleur abdominale inhabituelle ou des signes d'alerte ; informer les équipes susceptibles de prendre en charge le patient ; • améliorer l'information du patient : mentionner cette complication rare avant l'examen ; expliquer les signes à surveiller avant la sortie ; conseiller de signaler toute coloscopie récente en cas de nouvelle consultation ; • favoriser la déclaration de ces événements indésirables associés aux soins (EIAS) pour améliorer leur connaissance, ainsi que leur atténuation et leur récupération.

APPELS À PROJETS

Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

Création de missions départementales d'expertise et d'information en Communication Alternative et Améliorée

Expérimentation : accès direct des masseurs-kinésithérapeutes en CPTS

AU PROGRAMME

Assises des troubles du neurodéveloppement à Blois

Repérer et accompagner les troubles du neurodéveloppement (TND) : les assises régionales organisées par la Conférence régionale de santé et d'autonomie (CRSA)

Journée régionale infirmière sur le bon usage des antibiotiques

Journée organisée par le Centre régional en antibiothérapie Centre-Val de Loire, le 3 mars 2026 de 14h30 à 18h, au Centre

auront lieu le **6 janvier** 2026 à la Halle aux grains de Blois, avec la participation d'Etienne Pot, délégué interministériel aux TND.

Programme et inscription [ici](#).

Webinaire sur la médiation en santé

« La médiation en santé : un levier pour faciliter l'accès à la prévention et aux soins » : webinaire proposé par la FRAPS (Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé) avec le soutien de l'ARS **le 14 janvier** 2026 de 12 h à 13 h. Programme et inscription [ici](#).

Le salon virtuel des 1 000 premiers jours

Le rendez-vous professionnel dédié à la santé environnementale et à la prévention périnatale organisé par Primum Non Nocere aura lieu le 5 février de 9 h à 12h30.

Programme et inscription [ici](#).

hospitalier de Blois (salle polyvalente, niveau 1).

Inscription [ici](#).

Journée régionale de l'obésité

Chaque année, la journée régionale de l'obésité réunit plus de 250 acteurs du territoire. Elle aura lieu cette année le lundi 16 mars 2026 de 8h30 à 17 h à La Chaussée Saint-Victor (41)

Programme et inscription [ici](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-](#)
COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Aurélie Cabrol-Eyregnoux devient directrice adjointe du CH Châteauroux-Le Blanc en charge du site du Blanc après un parcours aussi riche qu'original : elle a exercé en tant que kinésithérapeute (en cabinet libéral et en établissements) pendant plus de 10 ans tout en dirigeant l'exploitation familiale de nuciculture et viticulture en Corrèze, elle a également soutenu une thèse de psychologie sociale sur la représentation de la douleur chez le patient lombalgique chronique tout en assumant des responsabilités associatives et ordinaires. Tout cela à tout juste 40 ans.



Clémence Lacroix prend le poste de directrice adjointe de l'EPD Blanche de Fontarce où elle sera en charge du site de Chaillac, un EHPAD de 52 lits.

Antoine Demaules prend le poste de directeur adjoint en charge de la direction des achats, de la logistique et des travaux au CH Châteauroux-Le Blanc.



Pepijn Cult intègre la direction commune des Etablissements publics d'accompagnement gériatrique de l'Indre (EPAGE36) qui regroupent le Centre départemental gériatrique de l'Indre (CDGI), le CH de Levroux, le CH de Valençay et l'EHPAD de Vatan, ces quatre établissements étant en voie de fusion juridique. Il occupera les fonctions de directeur délégué du CH de Levroux et de l'EHPAD de Vatan.



ON SE FORME

Libérer la parole autour de la santé sexuelle des hommes et prévenir les violences

La Coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS) et l'association Ikambere organisent des formations sur le thème : « Comment animer des groupes de parole pour libérer la parole autour de la santé sexuelle des hommes et prévenir les violences ? ».

Objectifs de cette formation : acquérir des connaissances sur la santé sexuelle et les rapports de genre ; renforcer les capacités des professionnel.les à aborder les violences basées sur le genre auprès des hommes ; acquérir des techniques d'animation de groupes de parole avec les outils de sensibilisation « Réponses pour lui » et « Savoir c'est pouvoir ». Les deux premières sessions auront lieu : le **9 juin 2026** à Tours de 9h30 à 13 h (complet) ; le **15 décembre 2026** à Orléans de 9h30 à 13 h. [Inscription gratuite ici](#) (attention, le nombre de participants est limité à 15).

LA SANTÉ RECRUTE



ARS, Ingénieur en santé environnementale H/F

ARS, fondé de pouvoir de l'agence comptable H/F

Chef de projet Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) CHU de tours

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 93 du 18 décembre 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)